Groupement Intérêt Professionnel en Soins Infirmiers

Anfiide

Jean-Jacques SCHARFF Président Délégué 17 rue Assalit 06000 NICE Nice, le 24 janvier 2005

Monsieur Philippe DOUSTE-BLAZY Ministre de la Santé et de la Protection Sociale

8, avenue de Ségur 75350 PARIS 07 SP

Association Française des Directeurs des Soins

AFDS



ANPDE



CEEIADE



CEFIEC



GERACFAS



ON MATIONALE DES ASSOCIATIONS Syndicats infirmiers et des IRMIERS (ERES) FRANCAIS

UNASIIF

Monsieur le Ministre,

Suite à vos déclarations lors du salon infirmier et à votre intervention sur France Inter du 13 janvier dernier sur la constitution d'un ordre infirmier, des associations, des syndicats et des professionnels infirmiers inscrits dans notre groupe ont pris note de votre proposition.

Nous portons à votre connaissance que plus de trois syndicats et associations sont parvenus à un accord et oeuvrent en vue de la création d'un ordre infirmier en France.

Les missions de cette structure ont été définies et un projet de texte de loi est en cours de développement.

Dans l'optique de la création d'un ordre infirmier européen, les infirmières de France veulent être intégrés à cette initiative.

Nous vous sollicitons afin d'obtenir un rendez-vous prochainement.

Dans l'attente de cette entrevue, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre respectueuse considération.

Pour le GIPSI, le Président Délégué

Jean-Jacques SCHARFF